

Pierre-Louis Gatier. *Des Péliganes à Suse*

Rémy Boucharlat



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/abstractairanica/41801>

DOI : [10.4000/abstractairanica.41801](https://doi.org/10.4000/abstractairanica.41801)

ISSN : 1961-960X

Éditeur :

CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens), Éditions de l'IFRI

Référence électronique

Rémy Boucharlat, « Pierre-Louis Gatier. *Des Péliganes à Suse* », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 34-35-36 | 2017, document 17, mis en ligne le 30 décembre 2016, consulté le 31 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/41801> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abstractairanica.41801>

Ce document a été généré automatiquement le 31 août 2023.

Tous droits réservés

Pierre-Louis Gatier. *Des Péliganes à Suse*

Rémy Boucharlat

RÉFÉRENCE

Pierre-Louis Gatier. « Des Péliganes à Suse ». *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 184, 2013, p. 205-210.

- 1 Dans son article sur le bilinguisme dans l'Orient post-alexandrin, G. Rougemont (« Les inscriptions grecques d'Iran et d'Asie centrale. Bilinguismes, interférences culturelles, colonisation », *Journal des Savants*, janvier-juin 2012) publiait dans un « Post-scriptum: encore une inscription de Suse? » qui ne lui était pas connu à l'achèvement de son corpus des Inscriptions grecques. C'est une stèle calcaire brisée portant de 10 lignes très incomplètes, trouvée à Eyvān-e Karḡe, près de Suse. Il suggérait d'y reconnaître un décret civique sans doute du IIe s. av. n. è et apporté depuis Suse des siècles plus tard. P.-L. G. propose d'y voir le témoignage de l'existence, sans doute à Suse, d'un conseil de « péliganes », un conseil d'anciens, institution typiquement macédonienne qui renforce l'image de l'hellénisation des institutions de la ville.

AUTEURS

RÉMY BOUCHARLAT

CNRS, Lyon